



EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de LA MARTRE  
*Séance du 4 juillet 2025.*

*L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Raymonde CARLETTI, Maire.*

Nombres de membres

Afférents au C.M. : 10      Présents : Mmes BOYER M. - GUILLORET L. - MOUNIER L. - MM. BRUN J.-R. -  
En exercice : 10                GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.  
qui ont pris part à                Absent : M. BONNET D.  
la délibération : 9

**Objet de la délibération 25-20**

*Bâtiment « Le Cercle-Epicerie de producteurs » – Choix des entreprises*

**Le Maire** rappelle à l'Assemblée que l'appel à concurrence pour la réhabilitation du bâtiment « Le Cercle-Epicerie de producteurs » s'est terminé le 13 juin 2025.

**Elle** précise que parmi les offres reçues :

- ✓ Les lots 1, 2 et 3 n'ont reçu qu'une offre ;
- ✓ Les lots 4 et 6 ont reçu des offres dépassant l'estimation ;
- ✓ Les lot 8 et 10 ont reçu 2 réponses, avec un écart conséquent.

**Elle** ajoute que le lot 9 n'a pas reçu de réponse.

Seuls les lots 5 et 7 peuvent être attribués, les offres reçues permettant de faire un choix cohérent.

**Le Conseil Municipal** après délibération :

- ✓ décide d'attribuer, pour la réhabilitation du bâtiment « Le Cercle-Epicerie de producteurs », aux entreprise suivantes :
  - RVS PEINTURE : le lot 5 – Plâtrerie-Menuiseries bois, pour un montant H.T. de 28 372.00 €
  - RVS PEINTURE : le lot 7 – Peinture, pour un montant H.T. de 7 864.00 €
- ✓ décide de renouveler la publication du marché pour tous les autres lots ;
- ✓ mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme, le Maire*



*Raymonde Carletti*

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 11 JUIL. 2025  
et publication ou notification  
du 11 JUIL. 2025*



EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de LA MARTRE  
*Séance du 4 juillet 2025*

*L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Raymonde CARLETTI, Maire.*

Nombres de membres

Afférents au C.M. : 10      Présents : Mmes BOYER M. - GUILLORET L. - MOUNIER L. - MM. BRUN J.-R. -  
En exercice : 10                GOUYE G.-L. - HENRY G. - MIVIELLE J.C. - REBUFFEL D.  
qui ont pris part à  
la délibération : 9              Absent : M. BONNET D.

**Objet de la délibération 25-21**

***Virement de crédits***

Le Conseil Municipal approuve le virement de crédits suivant :

✓ En section d'investissement :

C/2131-54 – Marché du Logis du Pin .....	-	4 000.00 €
C/2131-029 – Réhabilitation du Logis du Pin .....	+	4 000.00 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme, le Maire*

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le  
et publication ou notification  
du*  
**11 JUIL. 2025**  
**11 JUIL. 2025**

